DISCOURS
SUR L'INFLUENCE
DE
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
DANS L'ENSEIGNEMENT
ET
LA PRATIQUE
DE LA MÉDECINE,

PRONONCÉ à la Séance publique de l'Académie des Sciences, Lettres, Arts et Agriculture de Nancy,

Par M. SERRIÈRES, Docteur en Médecine, Correspondant de la Société des Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin en chef des Hôpitaux civils et du Lycée de Nancy, Secrétaire du Comité de Vaccine, Membre de l'Académie de la même Ville, du Jury médical du Département de la Meurthe, et de plusieurs Sociétés savantes, etc.

A NANCY,

De l'Imprimerie de F. GUIVARD,
place Carrière, n.° 21.

AVERTISSEMENT.

Il est évident que la Révolution a beaucoup influé sur l'enseignement et la pratique de la Médecine en France. Si celui-ci a gagné quelque chose; celle-là, en revanche, a presque tout perdu. Il serait à désirer que les savans, les hommes puissans, le corps des Médecins formassent une ligue pour préserver l'humanité souffrante des nouveaux dangers qui la menacent.

En attendant, j'ose émettre mon opinion. Je le dois comme membre d'un Jury de Médecine; je le dois comme ami des hommes.

Je me suis abstenu des inculpations personnelles, parce que ce n'est point ici une satire, mais un plaidoyer en faveur de l'humanité. Ne voulant point m'attribuer ce qui ne m'appartient pas, je déclare que j'ai emprunté quelques expressions tirées des rapports faits aux Facultés de Médecine par MM. HALLÉ, PERCY, DUMAT, et de la Dissertation de l'aimable Écrivain de la Médecine du Cœur, M. A. PETIT, de Lyon.

DISCOURS
SUR L'INFLUENCE
DE
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
DANS L'ENSEIGNEMENT
ET
LA PRATIQUE
DE LA MÉDECINE.

S'IL est un intérêt cher aux vrais philosophes, disons mieux, s'il est un intérêt sacré pour tous les hommes; c'est, sans contredit, celui qu'inspire l'art de guérir: soutien de la santé, consolation du malheur, son perfectionnement se lie également à la prospérité sociale et au bonheur des individus.

Enchaînée au destin des sciences et des arts, la Médecine éprouve avec eux, lorsque les corps politiques sont agités, les secousses orageuses des révolutions: secousses qu'on pourrait comparer à celles qu'une fièvre ardente produit dans le corps humain altéré, pour y rétablir quelquefois l'harmonie. Dans l'un comme dans l'autre, le premier effet est un désordre, la première sensation une

douleur ; et la nature, avare de la félicité, semble les avoir assujettis à la loi commune de n'en recueillir les doux fruits qu'en les payant par le sentiment de la peine et par de nombreux sacrifices.

Que ne puis-je, Messieurs, en vous entretenant de l'influence de la révolution française sur l'enseignement et l'exercice de la Médecine, effacer de mon tableau les affreuses images dont le souvenir est si déchirant !

A l'époque où la fureur de tout détruire, sous prétexte de tout régénérer, renversa les établissemens consacrés aux sciences ; les institutions, même les plus utiles, ne furent pas respectées. La Faculté de Médecine de Paris qui comptait plusieurs siècles d'illustration, l'Académie royale de Chirurgie à laquelle on ne connaissait plus de rivale, et dont l'association était briguée par les savans les plus célèbres de l'Europe ; la Société royale de Médecine, dont tous les travaux étaient destinés à la conservation des hommes, n'échappèrent point au torrent dévastateur, et furent précipitées dans l'abyme commun, avec l'antique École de Montpellier.

Ce déluge de calamités ne borna point là ses désastres ; il se répandit sur toutes les Universités de France. IMMORTEL STANISLAS, détournez vos regards ! La hache révolutionnaire a aussi porté ses coups sur les monumens de votre munificence. Cette Faculté, ces Colléges de Médecine et de

Chirurgie, composés d'hommes d'une habileté et d'une expérience reconnues, n'existent plus. Ces hôpitaux, objet de votre tendresse paternelle, ces asyles soutenus, agrandis par les fruits de vos épargnes, ont vu leur sanctuaire souillé. La vénérable Congrégation, aux soins de laquelle étaient confiés les plus chers intérêts de vos pauvres, en a été long-temps exilée par les barbares qui couvraient de deuil votre bonne ville de Nancy (1).

Le flambeau des sciences était sur le point de s'éteindre, toutes les institutions bienfaisantes étaient anéanties sous les décrets du vandalisme; tous les français étaient attentifs à l'éruption du volcan, les uns pour s'en garantir, les autres pour en profiter.

Des Médecins sages, gémissant sur les malheurs de la patrie, sachant d'ailleurs que le secret le plus sûr et le plus noble pour résister à la tentation de haïr les hommes quand on les croit pervers, est de se condamner généreusement à leur être utiles, prirent le parti de la solitude, dont ils ne sortaient que pour se rendre secourables; d'autres s'éloignant des scènes sanglantes dont la multitude aimait à repaître sa vue sans pouvoir s'en rassasier, cherchaient dans l'étude, des distractions et des consolations alors si nécessaires. Quelques-uns enfin attachés à l'illustre Famille de nos Rois, ne trouvant de salut que

dans la fuite, abandonnèrent un peuple frénétique, qui, dans son délire, avait pris la férocité pour la justice : ils se virent bientôt suivis par des savans dont les noms fameux sont conservés dans les annales de la science et gravés sur les tables de l'honneur (2).

Des hommes obscurs, pour la plupart, parés d'un titre qu'ils étaient loin d'honorer, trouvèrent au contraire dans le bouleversement des moyens favorables à leur ambition effrénée. Le génie du mal avait prononcé : il suffisait d'être honnête homme pour perdre sa place. L'intrigue et l'ignorance remplacèrent le mérite et le savoir. Certains Médecins même, soit pusillanimité ou désir de paraitre populaires, livrèrent aux flammes ou déposèrent sur les bureaux des clubs incendiaires les diplômes qui devaient les entourer du respect dû à leur noble ministère.

La horde meurtrière des charlatans de toute espèce se présenta en foule ; les simples opérateurs vinrent s'asseoir à côté des Docteurs-régens.

Le trop long silence, imposé par la terreur à tout ce qui concernait les sciences et les arts, régnait encore ; les écoles étaient fermées, les chaires désertes, les professeurs dispersés ; lorsque deux zélateurs éclairés de la Médecine la firent sortir du chaos dans lequel elle était ignominieusement

plongée. Fourcroi et Thouret dévoilèrent à l'Autorité les maux innombrables qui allaient résulter de cet oubli, et fixèrent son attention. C'est ainsi que ces deux savans relevèrent du milieu des décombres l'arbre abattu de la science de guérir, et d'une main guidée par la raison et la philosophie, rattachèrent à son antique tronc cette branche non moins ancienne qui en avait été depuis long-temps séparée, je veux parler de la Chirurgie.

Ce fut un spectacle bien imposant de voir les Français retrouver, au milieu des discordes civiles, l'usage interrompu de leurs facultés et de leur esprit ; rappeler autour d'eux les sciences et les arts qu'une férocité stupide avait bannis du sol de la patrie souillé par le plus monstrueux des forfaits ; organiser l'instruction publique entre les canons et les baïonnettes ; établir des écoles dans une république qui semblait ne vouloir admettre que l'appareil de la guerre. Si dès-lors il ne fut rien statué sur l'exercice de la Médecine, on s'occupa au moins de son enseignement qui fut assuré par l'établissement de trois Écoles de santé à Paris, à Montpellier et à Strasbourg.

Sur les ruines de l'ancienne Faculté de la Métropole de France, au sein de laquelle tant de perfectionnemens pour l'art, tant de découvertes modernes ont pris naissance, fut établie l'École spéciale de Médecine de Paris, aujourd'hui l'une

des premières du monde. Le nombre des chaires instituées est proportionné à l'état actuel de la science, à l'étendue de ses parties, à l'importance de ses divisions, à son rapport avec les sciences dont elle peut emprunter des lumières. La médecine légale, flambeau de la justice et palladium de la sûreté publique, l'hygiène (3), l'éducation physique des enfans, font partie du nouveau mode d'enseignement.

Parmi les additions précieuses de nouvelle création, n'oublions pas de désigner à la reconnaissance publique celle qui donne l'ame à la science et transforme en lycée le théâtre de la douleur. Les hôpitaux sont convertis en écoles cliniques, et cette institution, dont les nations étrangères nous avaient en vain donné l'exemple, ne manque plus à la France (4).

La Chirurgie française si florissante sous quelques règnes, et si dégradée sous d'autres, tantôt fille adoptive de l'université, tantôt esclave repoussée de son sein, luttant sans cesse contre sa mauvaise fortune, et toujours dans ses malheurs entretenant le feu sacré, a enfin relevé son front trop longtemps humilié, et s'est affranchie d'une odieuse tutelle. De moitié dans l'enseignement et dans les prérogatives, la Chirurgie a agrandi son domaine et uni ses travaux à ceux de la Médecine. Ces deux sœurs également utiles montrent le même

empressement à s'aider de leurs conseils et à profiter de leurs lumières respectives.

Les Écoles de Montpellier et de Strasbourg où sont en vigueur et en pleine activité les mêmes établissemens, n'ont cessé de se montrer les infatigables émules de celle de Paris; en sorte qu'on peut dire avec justice que le génie des Baillou, des Duret, des Houlier, des Astruc, des Borden, s'est retrouvé pour la Médecine de Paris, dans les Professeurs Corvisart, Hallé, Le Roux, Pinel, Desgenettes; pour la Chirurgie, l'expérience, l'adresse et l'habileté des Paré, des Lapeyronie, des Petit, des Desault et des Sabatier, dans les professeurs Percy, Pelletan, Boyer, Dubois, Richerand; à Montpellier, le bel héritage des découvertes des Fises, des Venel, des Sauvages, des Fouquet, des Barthès, est devenu le patrimoine des professeurs Dumat, Baumes, René, Poutingon, Vigarous; à Strasbourg la route ingénieuse tracée par les Bœchler, les Spielmann, les Hermann, les Noël, les Tourtel, est honorablement suivie par les professeurs Cose, Foderé, Lauth, Gerboin, Rochard et Flamant.

Une école, où se trouvent de grands hommes, peut être comparée à un fleuve majestueux qui répand ses eaux avec une utile profusion, et fertilise dans son cours, à l'aide de ses nombreux rameaux, des terres immenses qui, sans lui, seraient frappées de stérilité : de même l'instruction, donnée par

des professeurs habiles, forme pour la science une multitude de jeunes gens qui de-là se répandent dans les villes, dans les campagnes, où pleins de reconnaissance, ils consacrent, par leurs succès, bien plus encore que par des éloges, le souvenir des leçons qu'ils ont reçues.

Il est sorti de ces écoles un grand nombre de jeunes médecins devenus fameux chez les nations étrangères. La classe la plus élevée a offert des sujets rares qui, conservant leur amour pour la science, ont déjà donné aux Facultés des soutiens dignes de leur antique gloire.

D'autres en plus grand nombre, non moins habiles, ont embrassé une carrière non moins honorable, celle du soulagement des maladies et des infirmités humaines.

Ces Médecins, au milieu des contagions qui ravagent les villes et dévorent les campagnes, affrontent la mort, deviennent les hommes de la patrie, les consolateurs et l'espoir de l'humanité. Ce sont encore les mêmes qui, dans les hôpitaux, combattent la maladie pestilentielle. Si le fléau qu'ils attaquent multiplie ses victimes, ils redoublent de zèle pour arrêter ses fureurs; leur philantropie, la confiance qu'on leur témoigne, soutiennent seules leur courage au milieu des effrayans devoirs qu'ils ont à remplir. Ils veillent sur la vie de leurs concitoyens, ils éloignent le trépas de leurs têtes menacées; le danger même

qu'ils courent est un nouveau motif à leurs yeux; et quand leur dévouement est ennobli par l'idée qu'ils y attachent, l'ame est déjà au niveau du sentiment qui repousse la crainte et du généreux désir de multiplier le bienfait.

Une foule de Médecins et de Chirurgiens étaient moissonnés aux armées; les écoles fournissaient sans cesse de nouveaux sujets, pour remplacer ces honorables victimes. Imbus d'une théorie profonde, ils ne tardaient pas à devenir expérimentés: ce sont les mêmes hommes, qui, en partageant les dangers et les privations des soldats, étaient regardés par eux comme des anges tutélaires.

Dépositaire des travaux de deux Sociétés célèbres, de l'Académie royale de Chirurgie et de la Société royale de Médecine, dont l'une devait sa gloire à la Peyronie et l'autre sa splendeur à la protection du vertueux et infortuné LOUIS XVI (5), l'école de Paris a aussi contracté l'obligation non-seulement de conserver et d'ouvrir aux savans le trésor de l'art, mais encore de l'enrichir de tout ce que l'expérience de nos jours peut ajouter aux observations de nos prédécesseurs.

Une réunion de Médecins et de Chirurgiens, connue sous le nom de Société de la Faculté de Médecine, siége près de l'Ecole: elle est composée des professeurs et des médecins les plus éclairés de la Capitale, et a pour correspondans les hom-

mes de l'art les plus distingués de la France et de l'Europe.

On compte encore à Paris et dans les villes principales du royaume des Sociétés Médicales composées d'hommes instruits. Nous ne passerons pas sous silence ces précieux Comités qui propagent la Vaccine dont les bienfaits sont attestés par les services immenses qu'elle a répandus dans tout le monde civilisé.

Le temps nous presse ; le récit de l'histoire complète de la restauration de l'enseignement serait trop long. Qu'il nous soit seulement permis de dire que celui de la Médecine s'est amélioré par les additions qui ont perfectionné l'ancien système.

Ne perdons point de vue tout ce que les siècles précédens ont produit d'expérience. Quoique les génies modernes ayent cultivé le champ de la science par un travail aussi assidu qu'utile, ils ont néanmoins laissé à leurs descendans de nouvelles terres à défricher. Chaque siècle a beau vanter ses découvertes, les corps académiques ont beau répandre tous les jours de nouvelles lumières ; leurs neveux en auront-ils moins à faire ? Tel est le propre des connaissances humaines, de ne se développer que par succession de temps.

Si l'enseignement médical s'est perfectionné, l'exercice de l'art de guérir est au contraire tombé dans le plus grand avilissement.

Le 18 Août 1792 est le jour qui vit détruire les universités et les corporations ; ce fut aussi le jour du triomphe du charlatanisme. Dès ce moment les réceptions des Médecins et des Chirurgiens furent supprimées ; l'anarchie la plus complète prit la place de l'ancienne organisation : ceux qui avaient termiué leurs études médicales se trouvaient confondus avec ceux qui ne les avaient point commencées. Par-tout, au moyen de simples patentes, l'on accordait aux uns et aux autres le droit d'exercer ; par-tout la vie des hommes fut entre les mains de gens aussi avides qu'ignorans ; par-tout l'empirisme le plus dangereux, le charlatanisme le plus éhonté abusaient de la bonne foi. Aucune preuve de savoir ni d'habileté n'était exigée ; ceux qui avaient étudié pouvaient à peine faire constater les connaissances qu'ils avaient acquises, et se distinguer des guérisseurs qu'on voyait affluer de toute part ; les villes et sur-tout les campagnes étaient infestées de charlatans qui distribuaient les poisons et la mort avec une audace que les anciennes lois ne pouvaient plus réprimer. Des rebouteurs et des mégos impudens abusaient du titre d'officiers de santé pour couvrir leur avidité et leur ignorance. Jamais la foule des remèdes secrets, toujours si dangereux, n'avait été plus nombreuse ; le mal devint si grave que le gouvernement consulaire, convaincu de la nécessité de mettre un terme à des abus si crians, rendit enfin le décret du 19 Ventose.

La loi relative à l'exercice de la Médecine présentait un appareil imposant et semblait devoir tranquilliser l'humanité inquiète; mais le relâchement de la discipline, l'excès d'indulgence dans les examens, le retour des irrégularités qui se commettaient dans les anciennes Facultés de Médecine et que les hommes éclairés avaient dénoncées à l'opinion publique, firent évanouir les espérances conçues. Des hommes illétrés, qui à peine avaient abordé les écoles, reçurent des diplômes de docteur (6).

Une complaisance aussi condamnable, un vice aussi dangereux devaient faire paraître de nouveaux abus.

Le titre de docteur est, pour le commun de ceux qui ont fait quelques efforts pour l'obtenir, un motif de suspendre des études dont ils n'ont connu ni l'importance ni la profondeur. Une nouvelle carrière s'ouvre devant eux; ils savent que l'art de la Médecine peut être réduit à deux moyens qui se réunissent dans un point: celui de parvenir. L'intrigue en est un; avec elle on fait une guerre continuelle au talent. Un certain manége à l'aide duquel on marche au but, à travers les difficultés, constitue l'autre. Le public veut être trompé, se disent-ils, avec un ancien; nous n'aurons pas la folie de vouloir changer le monde; et bien sûrs qu'en le prenant au mot, ils ne seront point en concurrence avec les vrais médecins, ils font de cette disposition la règle invariable de leur conduite.

Dans les siècles reculés, le même individu était à la fois prêtre, philosophe, jurisconsulte, médecin. A mesure que la science de la Médecine est devenue plus étendue, elle a suffi pour occuper seule les méditations et les réflexions d'un savant, et même, dans la suite des temps, une seule de ses branches a demandé au moins la vie d'un homme: de-là sont venus les chirurgiens, les accoucheurs, les dentistes, les oculistes, etc. Les législateurs avaient senti en conséquence la nécessité des corporations qui enseignassent les élémens de cette science, et qui pussent aussi juger des progrès et de l'aptitude des élèves; de-là les titres légaux. Eh bien! dans un siècle où les plus grandes découvertes ont été faites, où les études médicales ont été établies sur des bases plus conformes aux progrès de nos connaissances actuelles, par conséquent où l'art élevé à la dignité de la science marche d'un pas plus ferme, où jamais la Médecine et la Chirurgie n'ont été enseignées avec plus de soin, plus d'ensemble, plus de développement; on a délivré indifféremment, au choix des pétitionnaires, les titres de Docteurs en médecine ou en chirurgie. Alors les Chirurgiens qui n'avaient point étudié la Médecine devinrent Médecins.

Quels ont été les résultats de cette funeste complaisance? un enchaînement de maux pour l'humanité souffrante. Le public n'est point suffisamment éclairé en Médecine pour juger le talent

et en saisir les nuances ; il donne aveuglément sa confiance au premier venu, et devient ainsi la victime de l'ignorance et de la témérité.

La science de guérir ayant abjuré l'orgueilleuse et méprisable dispute des préséances, la première place appartient au plus habile. On n'y connaît plus de subalterne que l'ignorance et la sottise. Ainsi, soyons Médecins ou Chirurgiens, comme le dit le nouveau Paré de la Chirurgie, le célèbre Percy, mais n'ayons pas la prétention d'être à la fois l'un et l'autre ; ce serait nous condamner à une double médiocrité ; et quelle que soit celle des deux sœurs à laquelle nous soyons unis, restons-lui fidèles. Ne rougissons pas de son nom ; ne le diffamons point par un honteux divorce ; mais plutôt glorifions-nous d'être entrés dans une famille qui ne distingue plus entre ses enfans, et qui a un patrimoine égal d'honneurs, d'égards et d'utilité à leur léguer.

Ce n'est pas assez que les écoles de Médecine ayent formé des Médecins habiles, qu'elles ayent répandu l'instruction avec prodigalité ; il faut que l'art consolateur arrive jusque dans la chaumière du pauvre.

Dans les momens où les idées d'innovation tourmentaient tous les esprits, on crut que des officiers de santé, dont les fonctions sont bornées aux méthodes les plus simples, suffiraient au soulagement

du peuple des campagnes : comme si la vie de la classe la plus nombreuse, et l'une des plus utiles à l'état, méritait moins de soins que celle d'une classe plus élevée. Et quels sont encore aujourd'hui les officiers de santé répandus par-tout ? Des hommes qui, pour la plupart, devraient subir des épreuves devant un jury de Médecine, et qui n'ont d'autres diplômes que ceux délivrés par les sous-préfets, sur une simple attestation de pratique signée par trois particuliers, etc. Ainsi cette loi (7) que les hommes de bien attendaient avec impatience, a été plus nuisible qu'utile ; car, dans ses modifications, elle a permis de titrer la tourbe du charlatanisme. A la vérité, l'état y a gagné du côté des contributions ; les vrais médecins paient encore, conjointement avec les officiers de santé, la patente, imposition aussi ridicule qu'indécente pour des hommes qui cultivent les sciences.

Mais pourrait-on exiger d'un Médecin dont les premières années se sont écoulées dans l'étude des langues et des sciences physiques, que la noble ardeur de parcourir les sentiers difficiles de l'art de guérir a porté à embrasser un état plein, dès son début, de ce que la nature a de plus repoussant ; qui cependant s'étant fait une haute idée de cette profession, veut en suivre la carrière avec honneur et lui consacrer la majeure partie de sa vie et de ses veilles ; pourrait-on exiger de lui qu'il exerçât obscurément, sans espé-

rance de gloire et de fortune, des talens acquis à grands frais ?

Peut-être en citera-t-on quelques exemples. Je sais qu'il est des philantropes qui se plaisent dans l'obscurité ; malheureusement ils ne sont pas en grand nombre ; et il n'est pas dans l'homme de s'imposer tant de peines et de privations, sans espoir d'en être dédommagé par les agrémens de l'aisance et de la considération qui accompagnent les succès dans une profession aussi importante.

D'après cet exposé, quels seraient les moyens les plus capables de prévenir les désordres dont nous sommes encore menacés (8) ?

Si nous avons distribué de vrais éloges au mérite, nous n'aurons pas la faiblesse de déguiser nos jugemens, de flatter l'ineptie et de ménager l'ignorance.

Il est temps de fermer le temple d'Esculape aux profanes. Il n'en est déjà que trop qui exercent le droit de tromper le public, de remplacer le talent par l'intrigue, et de livrer la destinée des malades au brigandage des fausses réputations.

Formons le vœu qu'à l'avenir l'expérience du passé profite, et, qu'en saisissant les vues utiles des institutions anciennes, on en écarte les vices !

Il nous semble qu'il ne serait point difficile d'atteindre ce but désiré, pour ce qui concerne l'enseignement et l'exercice de la Médecine. Les

Facultés existantes continueraient leurs fonctions et seraient réservées à l'instruction des élèves supérieurs, sans cependant en exclure les autres. La classe des praticiens, destinée aux petites villes et aux campagnes, puiserait dans des Facultés secondaires, où l'une et l'autre partie de la Médecine seraient enseignées, l'instruction nécessaire pour exercer honorablement. Les cours n'y seraient point entourés du cortége brillant des accessoires; mais on y formerait de bons médecins et de bons chirurgiens. Les sciences accessoires sont-elles donc si utiles? Souvent elles enfantent des esprits de système, des alliages de principes hétérogènes, dit Barthès, qui font le vice des principales théories.

Dans ces Facultés les réceptions se feraient avec réserve; la langue latine y figurerait comme autrefois. Voudrait-on rétablir les Colléges de Médecine et de Chirurgie? Ce serait un grand bien. L'expérience en a prouvé l'utilité.

Laissons aux savans le soin d'exposer aux pieds du trône le récit des désordres qui troublent encore l'art de guérir et l'honneur d'assurer le salut de l'humanité. Mais comment ne concevrions-nous pas d'heureuses et prochaines espérances? Toutes les heures de notre Roi ne sont-elles pas marquées par de nouveaux bienfaits? Ce Monarque déjà chéri à tant de titres, dont les sentimens sont aussi purs que les lis qu'il a relevés avec tout leur éclat, fait de la justice le principe de ses actions et l'ame de ses conseils.

Qui pourrait douter de la protection que LOUIS LE DÉSIRÉ veut accorder à la Médecine ? Ses Ministres n'ont-ils point déjà été les organes de ses généreuses pensées ? La réponse que S. M. a daigné faire à la députation de la Faculté de Médecine de Paris, lorsqu'elle a offert au nouveau Père du peuple le tribut de son amour et de son respect, ne nous donne-t-elle pas des garanties suffisantes ?

« Je suis sensible, a dit le digne successeur de » LOUIS XVI, à l'expression de vos sentimens. » La science que professe la Faculté de Médecine » est une des plus utiles à l'humanité; elle peut, » à ce titre, compter sur mes soins particuliers ». Paroles consolantes dictées à un Prince bienfaisant par son amour pour ses peuples.

A quel degré de splendeur ne vont point atteindre les sciences et les arts dans l'état actuel de la France ? L'horison politique s'embellit, tous les rameaux du corps social se vivifient, les cœurs s'ouvrent à l'alégresse ; la confiance et le bonheur renaissent dans les ames.

Aujourd'hui les Muses consolées chantent les hymnes de la paix ; des nations maintenant amies, se mêlant à nos fêtes, viennent oublier au milieu de nous de trop longues dissensions. Avec nous elles célèbrent, par un échange de jouissances et de lumières, l'heureux retour des communications

bienfaisantes du commerce, des sciences et des arts.

Quelle est donc la puissance qui a créé tant de prodiges en un instant ? . . . O Providence, tu nous as rendu les Bourbons !

Jeunes émules, qui vous livrez à l'étude de l'art salutaire de la Médecine, quelle carrière honorable vous attend, et combien sont devenus favorables les auspices sous lesquels elle vous est ouverte ! La France pacifiée rappelle dans son sein les arts utiles : désabusée des succès qui ont coûté tant de sang, elle offre aux talens et à l'industrie une gloire sans amertume, et des trophées qui ne seront plus arrosés de larmes. La Médecine qui se rattache par tant de points à la félicité publique, va reprendre enfin son rang dans la hiérarchie sociale.

Jeunes Médecins, le temps passé dans les écoles n'est qu'un temps d'épreuves. Le doctorat, loin de ralentir votre ardeur, doit l'animer sans cesse. Votre ame n'aura qu'un sentiment, l'amour du bien ; le cours de votre vie qu'un seul fait, le soulagement des malades. Hippocrate sera votre modèle ; comme lui, en suivant ses traces, vous mériterez bien de votre patrie.

Vous aurez quelquefois à supporter l'injustice d'un public difficile, que fatigue toute célébrité ; l'ingratitude et l'envie armées de tous leurs traits.

Mais en revanche, dans les lieux où la mort entasse ses victimes, vous serez regardés comme des envoyés du ciel, lorsque vous aurez été assez heureux pour lui arracher sa proie. Vous rendrez le père au fils, l'épouse à l'époux, l'ami à un autre lui-même ; et vous conserverez la santé, ce trésor précieux, sans lequel la fortune, les dignités, les épanchemens de l'amitié ne sont que des fardeaux accablans ou des images désespérantes.

Travaillez à remplir nos plus chères espérances, ô vous qu'une éducation première doit conduire au plus haut degré de l'instruction. Le repos n'est jamais permis à ceux dont le travail peut servir au bonheur de l'humanité. Vos succès la consoleront de ses pertes, et vous prouverez à vos concitoyens que, si la tempête révolutionnaire a excreé de grands ravages dans les champs de la science, elle y a laissé des rejetons précieux qui peuvent encore fructifier.

FIN.

NOTES.

(1) Outre les fondations des Prix annuels pour les Sciences et les Arts, les Pensions pour les jeunes demoiselles, les Missions royales, les Magasins de blés et l'Ecole Militaire de Pont-à-Mousson, etc., etc., STANISLAS-*le-Bienfaisant* a agrandi l'hôpital Saint-Julien et l'hôpital Saint-Charles, créé une Faculté de Médecine, et établi un Collége royal de Médecine et de Chirurgie dans la ville de Nancy.

Le Collége royal de Médecine était composé des Médecins les plus habiles de Nancy et de toute la Lorraine. Il avait des statuts et des réglemens. Il tenait des assemblées régulières pour y délibérer sur l'état de la Médecine, et régler ce qui devait en étendre les progrès et la porter à sa plus grande perfection; contribuer au soulagement des pauvres malades, au maintien d'une bonne police (qu'il serait si nécessaire de rétablir aujourd'hui parmi ceux qui exercent le plus la Médecine); faire des cours d'anatomie, de botanique, de chimie, et former des sujets utiles à l'Etat et au public. Les Médecins, qui aspiraient à être agrégés au Collége, étaient tenus de présenter des lettres de maître-ès-arts, de docteur en Médecine, des certificats de deux années d'étude en philosophie, de trois années en Médecine et de trois années de pratique dans un hôpital ou au service des pauvres. Ils subissaient ensuite un examen pendant trois heures, en présence du Collége assemblé, sur la pratique de la Médecine, sur la matière médicale, la chimie, la chirurgie, la pharmacie. Le récipiendaire était en outre

obligé d'expliquer publiquement un aphorisme d'Hippocrate, dans un discours latin qui durait au moins une heure.

(2) Parmi les Médecins et Chirurgiens les plus marquans qui ont suivi nos PRINCES, on doit citer MM. Le Faivre, Chevalier de l'ordre de St Michel, Distel, le Père Élysée, les Docteurs Guérin et Philbert. Le premier, après avoir été employé, avec la plus grande distinction, comme Médecin en chef, à l'armée royale, est resté auprès de l'auguste personne de LOUIS XVIII, en qualité de Médecin. Sa Majesté vient de récompenser les services et le dévoûment du docteur Le Faivre, en le nommant son premier Médecin.

M. le Docteur Distel et le Père Élysée ont obtenu, par des titres bien respectables, les places de premiers Chirurgiens de Sa Majesté.

MM. Guérin et Philbert ont reçu la juste récompense de leurs services. Le premier est Médecin consultant de S. A. R. *Monsieur*, frère du Roi; le second est Médecin de S. A. S. Monseigneur *le Duc de Bourbon.*

Nous n'oublierons pas M. le Docteur Thouvenel, ancien inspecteur des hôpitaux militaires et des eaux minérales de France, proto-médecin de la province d'Alsace, membre de plusieurs Académies, agrégé à la Faculté de Venise, etc. S. M. voulant reconnaître les talens et l'attachement inébranlable du Docteur Thouvenel pour la Famille Royale, l'a élevé à la charge de premier Médecin consultant du Roi.

(3) M. le Docteur Hallé, professeur d'hygiène et de physique médicale à la Faculté de Médecine de Paris, professeur au Collége de France, etc., a donné à l'enseignement de ces intéressantes parties de l'art de guérir une extension inconnue jusqu'alors. Ce Savant estimable,

a su, par ses infatigables travaux, reculer les bornes de la Médecine.

(4) Dans les cours de clinique, les maîtres et les disciples observent les symptômes variés des maladies et les approches de la mort; ils calculent l'intensité des causes morbifiques, apprécient l'importance des organes affectés, adaptent les secours aux diverses phases de la maladie, fixent leur attention sur tous les objets relatifs au tempérament, à la sensibilité individuelle, aux répugnances, aux appétits, aux habitudes, au régime ordinaire, à l'âge, au sexe, aux professions, à l'influence des saisons, et peuvent, sans obstacle, rechercher sur des corps inanimés les causes de la mort : la clinique est, pour ainsi dire, un atelier où l'art et la science, se prêtant des secours mutuels, sont dans une activité réfléchie pour secourir l'humanité souffrante. Rien ne peut remplacer cette source féconde d'instruction. L'étude donne bien la science, mais on ne peut acquérir l'habileté dans l'exercice de l'art que par l'expérience et l'habitude. C'est cette partie si utile de l'enseignement que le professeur Corvisart a introduite le premier dans les hôpitaux de Paris. Le Corps Médical de France, en rendant justice au coup d'œil habile, à la profondeur des connaissances pratiques, en un mot, au génie de ce célèbre Médecin, sait que l'illustration de la chaire de clinique de la Faculté de Paris est due à son savoir et à ses soins assidus. Cette chaire est occupée aujourd'hui par le Doyen de la Faculté, le savant et modeste M. Le Roux, auparavant le zélé collaborateur du docteur Corvisart.

(5) Un demi-siècle après le projet de Chirac; Malesherbes et Turgot, de concert avec MM. de Lassone et

Vicq-d'Azir, organisèrent la Société royale de Médecine de Paris. Louis XVI lui accorda la plus éminente protection. Elle compta, dans son sein, les célèbres Lorry, Geofroy, Leroi, Poissonnier, Jeanroi, etc.; et parmi ses correspondans et associés, les Médecins de l'Europe, du plus grand nom.

(6) Un infirmier des armées se mit à faire des pansemens dans les hôpitaux où il était employé. Licencié, il rentra dans ses foyers. Bientôt il devint l'oracle de son canton et reçut d'un Sous-Préfet le diplôme d'Officier de Santé. Peu content de ce titre, il obtint, je ne sais comment, un bonnet de Docteur.

(7) Un des articles de la Loi du 19 Ventose, concernant les Officiers de Santé, permet aux Sous-Préfets de délivrer des certificats de capacité à ceux qui auraient obtenu un certificat de pratique signé par trois habitans. A la formation des Jurys de Médecine, MM. les Sous-Préfets du département de la Meurthe ont délivré 52 diplômes. Le Jury de ce Département a reçu, depuis dix années qu'il est en fonction, six Officiers de Santé. On voit par-là que l'institution des Jurys devenait presque inutile.

(8) Les armées abondaient en chirurgiens très-peu instruits. Trop âgés pour prendre un autre état, la plupart de ces officiers de santé se répandront dans les campagnes et y exerceront ce qu'ils n'ont point appris, si le Gouvernement et MM. les Préfets ne prennent des mesures sévères à cet égard.